



Réunion du 24 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 70

Nombre de votants : 84

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Michel LAURIO, Amandine PAINSET (Pouvoir à Mme Lindsey DEARY), Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Loïc COUTRY, Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Alain LENGLET), Stephan BONNAFOUX, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART (Pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Jean-Pierre FAYET (Pouvoir à M. Gérard IRIART), Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Emmanuel HANON (Pouvoir à M. Francis GRINET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à Mme Emilie DARSAUT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Sylvie DARRIEU, Pierre LAFARGUE, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 28 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL**Rapporteur : M. Christian LÉCHIT**

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent, par section et chapitre, les crédits ouverts au budget 2024, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

LES RÉSULTATS

OBJET	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Fonctionnement	55 633 172,90	60 923 867,45	5 290 694,55
Réalisations de l'année 2024	55 633 172,90	58 800 847,75	3 167 674,85
Excédent de fonctionnement 2023 reporté	-	2 123 019,70	2 123 019,70

OBJET	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Investissement	23 102 350,30	18 070 223,28	- 2 314 990,95
Réalisations de l'année 2024	16 892 185,47	12 144 367,48	- 4 747 817,99
Excédent d'investissement 2023 reporté	-	-	2 717 136,07
Restes à réaliser	6 210 164,83	5 925 855,80	- 284 309,03

Après couverture du déficit d'investissement, **l'excédent net disponible** pour le budget supplémentaire 2025 est de **2 975 703,60 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT**1. DÉPENSES**

Le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donnant pas lieu à réalisation.**

L'excédent 2024 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de **5 290 694,55 €**. Il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **97,70 %**, hors virement à la section d'investissement (97,39 % en 2023).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL DÉPENSES		60 356 935,53	55 633 172,90	97,70%
011	Charges à caractère général	11 264 614,13	10 445 092,45	92,72%
012	Charges de personnel	20 204 766,00	20 156 842,45	99,76%
014	Atténuation de produits	15 133 793,00	14 943 014,14	98,74%
65	Charges de gestion courante	4 931 357,20	4 802 636,74	97,39%
66	Charges financières	878 155,00	853 722,94	97,22%
67	Charges exceptionnelles	207 270,00	202 287,78	97,60%
68	Dotations aux provisions	28 266,00	28 165,81	99,65%
Total dépenses réelles de fonctionnement		52 648 221,33	51 431 762,31	97,69%
023	Virement à la section d'investissement	3 412 701,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 296 013,20	4 201 410,59	97,80%

Les charges à caractère général

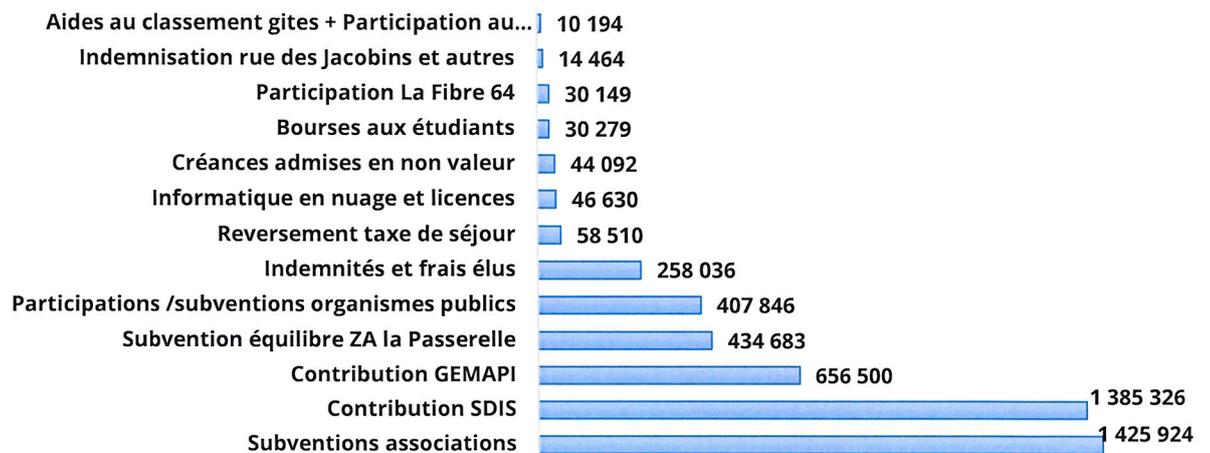
Elles s'élèvent à 10,45 M€ en 2024 (9,87 en 2023).

Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 20,16 M€ en 2024 (18,95 M€ en 2023).

Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés).

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :



Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,81 M€** en 2024, conformément au pacte financier et fiscal.

La contribution au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **1,99 M€** en 2024.

Le prélèvement au titre du redressement des finances publiques (DGF négative) : **139 153 €**.

Les charges financières

Les intérêts de la dette se sont élevés à **853 K€** (747 K€ en 2023).

2. RECETTES

Le taux de réalisation global est effectué sans l'excédent reporté. Il est de **100,97 %**.

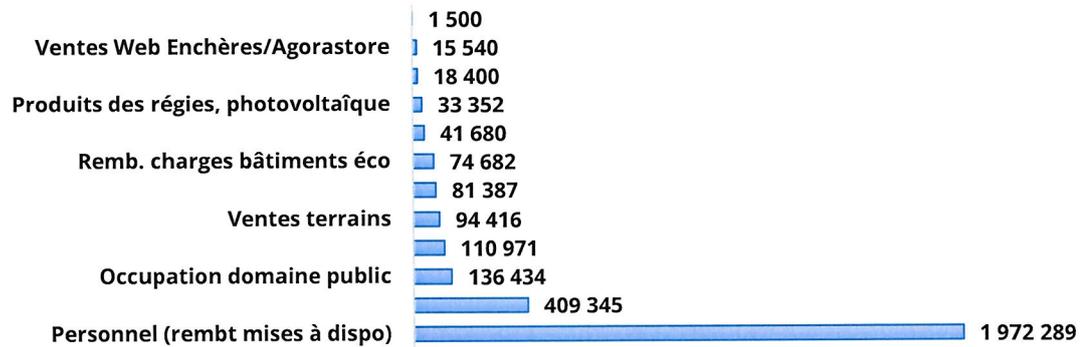
Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL RECETTES		60 356 935,53	58 800 847,75	100,97%
013	Atténuation de charges	187 338,00	273 205,39	145,84%
70	Produits des services et ventes	2 814 751,00	2 989 997,19	106,23%
73	Impôts et taxes	21 798 822,96	21 371 324,96	98,04%
731	Fiscalité locale	13 173 937,85	13 589 044,67	103,15%
74	Dotations, participations	18 617 923,52	18 750 491,38	100,71%
75	Produits de gestion courante	1 386 735,30	1 566 860,40	112,99%
76	Produits financiers	-	21 216,23	-
77	Produits exceptionnels	116 918,20	101 221,35	86,57%
78	Reprises aux amortissements et provisions	72 203,00	72 202,19	100,00%
Total recettes réelles de fonctionnement		58 168 629,83	58 735 563,76	100,97%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 286,00	65 283,99	100,00%
002	Excédent reporté	2 123 019,70		

Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à **273 205 €** en 2024.

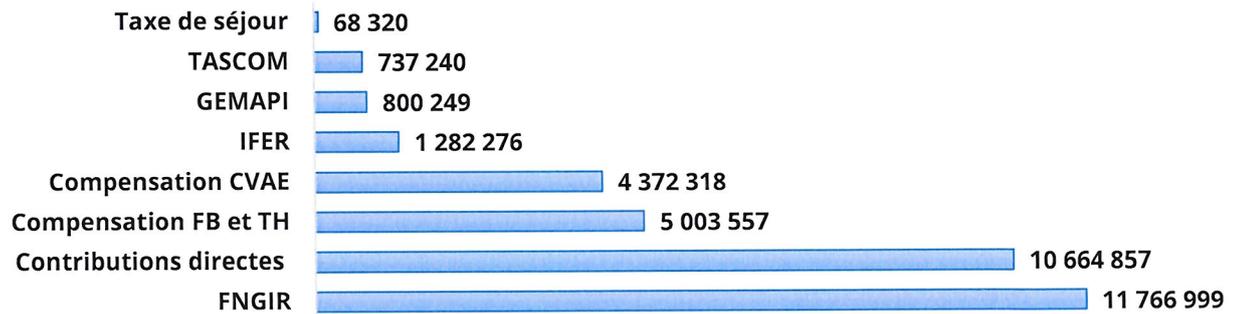
🔹 **Les produits des services et du domaine** : l'exécution du chapitre est de **106,23 %**.

Les principaux postes se décomposent comme suit :



🔹 **Fiscalité locale** : **99,96 %**

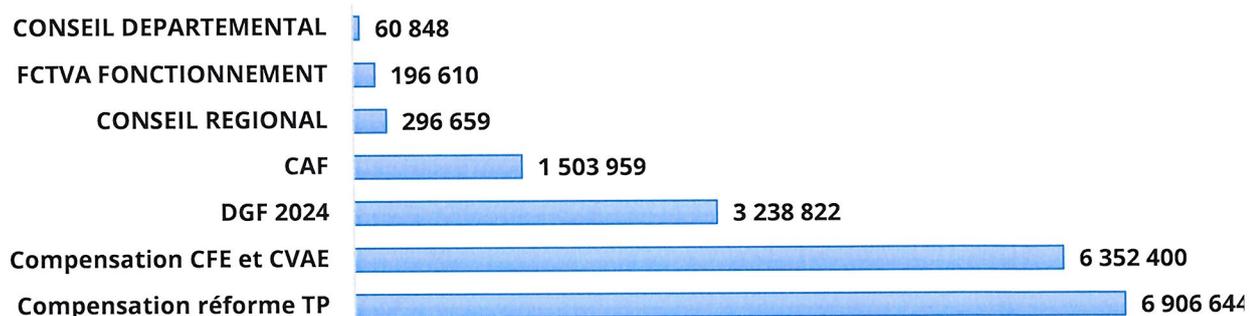
Ce chapitre enregistre les produits suivants :



Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 228 451 €, conformément au pacte financier.

🔹 **Les dotations, subventions et participations** : **100,71 %**

Ce chapitre enregistre principalement :



Les produits de gestion courante : 112 %

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus et charges des immeubles, de la redevance du crématorium, et de divers avoirs (importants cette année) pour un montant total de 1,57 M€.

Les produits exceptionnels

Dans ce chapitre sont enregistrées les cessions pour un montant total de 101 K€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DÉPENSES

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement et les fonds de concours s'élèvent à **13,3 M€** (9,41 M€ en 2023).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2024 s'élèvent à **6,2 M€**.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement (dépenses mandatées) est de **70,19 %** (53,34 % en 2023), 97,6% avec les dépenses engagées.

La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 3 477 130 € pour le budget principal. Le ratio de désendettement est 4,39 années au 31/12/2024.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		23 702 144,80	16 892 185,47	6 210 164,83
20	Immobilisations incorporelles	1 415 672,10	566 410,28	738 689,53
204	Subventions d'équipement versées	3 088 463,13	1 860 721,78	1 101 164,20
21	Immobilisations corporelles	2 721 377,21	1 886 995,67	691 578,48
23	Immobilisations en cours	11 940 056,26	8 881 501,40	2 956 355,46
Total des dépenses d'équipement		19 165 568,70	13 195 629,13	5 487 787,67
16	Emprunts et dettes assimilées	4 165 824,17	3 549 512,61	535 196,17
27	Autres immobilisations financières	247 460,93	25 554,94	187 180,99
Total des dépenses financières		4 413 285,10	3 575 067,55	722 377,16
45	Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 286,00	65 283,99	-
041	Opérations patrimoniales	56 205,00	56 204,80	-

2. RECETTES

Les emprunts

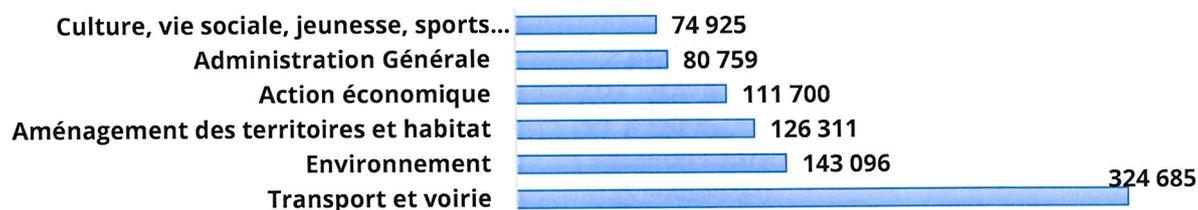
Sur les 6 M€ prévus au budget primitif 2024, une réduction de l'emprunt de 800 K€ a été effectuée lors du budget supplémentaire. Un emprunt de 5M€ a été contracté auprès de la Banque Postale.

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2024, **1 742 329 €** ont été perçus au titre des investissements réalisés.

Les subventions d'équipement

Elles ont représenté **861 K€** (contre 1,8 M€ en 2023).



Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		23 702 144,80	12 144 367,48	5 925 855,80
13	Subventions d'investissement	2 078 254,90	861 476,95	801 345,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 200 000,00	1 000 000,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	-	284 683,00	-
204	Subventions d'équipement versées	-	2 392,00	-
21	Immobilisations corporelles	26 530,00	28 478,12	71 200,00
23	Immobilisations en cours	764 671,70	770 326,98	38 310,00
Total des recettes d'équipement		9 069 456,60	2 947 357,05	5 910 855,80
10	Dotations et fonds divers	4 234 024,13	4 928 456,91	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	5 301,84	-
26	Participations, créances	15 000,00	-	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 090,29	-
024	Produit des cessions d'immobilisations	-101 191,20		-
Total des recettes financières		4 148 832,93	4 937 849,04	15 000,00
45	Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	1 546,00	-
021	Virement de la section de fonctionnement	3 412 701,00		-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 296 013,20	4 201 410,59	-
041	Opérations patrimoniales	56 205,00	56 204,80	-
001	Résultat reporté d'investissement	2 717 136,07		

M. le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2024.
M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ prend la présidence.

Le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2024,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Patrice LAURENT